

Bordereau de signature

2018/N°057 Créations/fermetures de poste



Signataire	Date	Annotation
Audrey RACAUD, SADM	28/11/2018	 Visa
Arnaud FABRE par délégation de "Directeur", <i>Directeur Adjoint</i> , par délégation de <i>Directeur</i>	28/11/2018	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	28/11/2018	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT ID (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par <u>Certigna Identity Plus CA</u> , valide du 20 nov. 2017 à 15:29 au 19 nov. 2020 à 15:29.
Audrey RACAUD, SADM	29/11/2018	 Transmis
SADM		 Visa
SADM		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittance reçu (Date: 2018-11-29)	

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : jeudi 29 novembre 2018 (2018-11-29)

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/11/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois du mois de novembre, à dix heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Gilles TURLAN, Jean-Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND.

Mmes, Éva GERAUD, Sylvie BIBAL-DIOGO, Régine MASSOUTIE-GIRARDET, Françoise BARDOU, Marie-Dominique PESTRE-SURLES.

- Membre de droit :

M. Florent FARGE, directeur de cabinet du Préfet du Tarn.

- Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, directeur départemental,

MED-COL Thierry MICHEL, médecin-chef,

CNE Jean-Marc RAYNAL, président de l'Union départementale

CNE Jean-Jacques DARGET, CNE Mohamed BOURAHLA, SGT Nicolas SERRES membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

Participent à la séance :

Colonel Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint

Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation

Joël CASTEX, payeur départemental.

Absents excusés :

MM. Christophe TESTAS, André FABRE, Eric PUJOL, Éric GUILLAUMIN, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE.

Mmes Florence BELOU, Michèle VINCENT, Martine COURVEILLE.

CPL Julien ESTIVALS, SCH Julien DURAND.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 10/ pouvoirs : 0/ votants : 10.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 7 / présents : 6.

Date de la convocation : 12 novembre 2018.

RAPPORT N°057/CA - 11/18

OBJET : Ouvertures et fermetures de postes

Le président expose la nécessité pour le SDIS de procéder à la création et fermeture de postes dans les filières administratives, techniques et sapeurs-pompiers professionnels à effectifs constants.

1/ La procédure de détachement-intégration des PATS au SCTA

Par délibération du 26 mars 2018, le CASDIS a pris la décision de lancer la procédure du détachement-intégration de 9 opérateurs PATS au SCTA leur permettant ainsi au 1^{er} janvier 2019 d'intégrer la filière sapeur-pompier.

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09

Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98

Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/11/2018

Depuis :

- 6 opérateurs ont fait une demande de détachement-intégration sur un emploi classique de sapeur-pompier qui nécessitera une formation d'intégration complète,
- 2 opérateurs ont fait une demande de détachement-intégration sur un emploi restreint de sapeur-pompier professionnel qui après une formation adaptée les restreindra dans les missions proposées,
- 1 opérateur est parti en disponibilité au 1^{er} octobre dernier. Ce dernier a d'ailleurs été remplacé dans le cadre d'une mobilité externe SPP.

- vu la décision rendue par commission de validation des acquis et de l'expérience en date 21 novembre 2018,
- vu l'avis rendu par le CT en date du 21 novembre 2018,
- vu l'avis rendu par la CATSIS en date du 22 novembre 2018,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

- la création de 5 postes de caporaux et 3 postes de caporaux chefs au SCTA ;
- la fermeture de 4 postes d'adjoints techniques, 1 poste d'adjoint technique principal 2^{de} classe et 3 postes d'agents de maîtrise.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'exercice 2019.

2/ Postes de chefs de service SFCP et SGFO

Les chefs de service finances (SFCP) et gestion des fonctionnaires (SGFO) ont annoncé leur départ en retraite au 1^{er} juillet 2019.

Compte tenu :

- de la technicité de ces deux postes, il est envisagé de procéder à une période de tuilage de 2 mois minimum à 4 mois maximum entre les actuels titulaires des postes et leurs remplaçants,

- que les règles statutaires exigent le recours à des titulaires de la fonction publique territoriale,
- que ces deux postes sont du grade d'attaché territorial et qu'aucun agent ne remplit en interne les conditions de grade pour occuper l'un ou l'autre de ces deux postes,

- vu de l'avis rendu par le CT en date du 21 novembre 2018,
- vu l'avis rendu par la CATSIS en date du 22 novembre 2018,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

- l'ouverture de 2 postes du grade d'attaché territorial au 1^{er} janvier 2019,
- la fermeture de 2 postes du grade de rédacteur territorial 1^{ere} classe au 1^{er} juillet 2019,

3/ Poste d'administrateur du SIAD au SCGMI

La nouvelle organisation du service départemental d'incendie et de secours du Tarn induite en 2013 par le projet d'établissement 2013-2018, a vu la création, au sein du groupement Pilotage et Fonction Stratégique (GPFS), du service Contrôle de Gestion et Management Intégré (SCGMI).

Ce service a eu pour missions essentielles d'une part, de poursuivre la mise en œuvre de la politique Hygiène et Sécurité de l'établissement et d'autre part, de développer un domaine inexistant jusqu'alors, le contrôle de gestion.

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/11/2018

Cette dernière mission a nécessité la mise en place d'un Système d'Information et d'Aide à la Décision (SIAD) permettant d'obtenir des analyses et tableaux de bord à partir des données de suivi d'activité ou de pilotage selon des besoins exprimés par les groupements ou la direction.

En conséquence, une importante évolution en compétences sur un poste du SCGMI a été nécessaire afin d'administrer le SIAD, d'assurer l'animation de gestion (ou dialogue de gestion) avec les utilisateurs et de créer les rapports nécessaires.

Compte-tenu du développement exposé ci-dessus, et
- vu de l'avis rendu par le CT en date du 21 novembre 2018,
- vu l'avis rendu par la CATSIS en date du 22 novembre 2018,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

- l'ouverture d'un poste de rédacteur à compter du 1er décembre 2018 ;
- la fermeture d'un poste d'adjoint principal 1ère classe.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice .

Document signé électroniquement par
le président du Conseil d'Administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le Tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Date de publication : 29/11/2018

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

"Acquitté en PREFECTURE le:" 29/11/2018